

## Renseignements généraux

Nom / Prénom

Date de Naissance

/ / 20

Classe

ème

Adresse

Numéro de téléphone à contacter en cas de besoin (nom + numéro de téléphone) .

/ / / /

/ / / /

## Autorisations des Responsables Légaux

Je soussigné(e)

Représentant légal autorise l'élève à :

Mettre  
une croix

Participer à l'ensemble du programme de l'association sportive = **cotisation à 20 euros**

Participer ponctuellement aux activités sportives de l'association sportive, 2 activités au choix =  
**cotisation à 10 euros**

Être pris en photo lors des compétitions pour les supports de communication de l'association sportive (panneau d'information, ENT, quotidien local...)

Être pris en charge par le corps médical en cas de problèmes de santé en leur donnant la possibilité de prendre les décisions nécessaires

## Restauration

Choix du mode de restauration du  
mercredi midi pour l'année

Repas cantine (forfait 5 jours) **SEULEMENT  
POUR LES ELEVES DEMI-PENSIONNAIRES ET  
ELEVES INTERNES**

Repas personnel

## Transport

Choix de l'arrêt de car pour le circuit retour (voir verso)

Commune :

## Pièce à fournir

Règlement de la cotisation selon la formule choisie (10 ou 20 €) en espèces ou chèque à l'ordre de  
« Association Sportive du collège Jacques Daviel »



## Engagement sportif

L'adhésion à l'Association Sportive du Collège Jacques Daviel est un acte volontaire de la part de l'élève.  
Cela l'engage, en toutes circonstances, à respecter une éthique sportive et à tenir les engagements suivants :

- participer avec motivation pour représenter au mieux son collège,
- signaler à un enseignant d'EPS toute absence (le plus tôt possible),
- avoir son équipement sportif pour pratiquer dans les meilleures conditions,
- s'informer régulièrement du programme sur le tableau situé dans le hall du collège,
- connaître et respecter les règles du jeu,
- respecter les décisions de l'arbitre, des adversaires et des partenaires,
- refuser toute formes de violences et de tricheries
- être maître de soi en toutes circonstances et adopter une attitude « fair-play »
- Respecter les installations sportives et les transports mis à disposition,
- Se rendre disponible pour l'organisation des événements sportifs du collège et de l'association sportive,
- Vendre un ou plusieurs carnet(s) de tombola au profit du district UNSS.

Date et Signature de l'élève :

Date et Signature des responsables légaux :

### RAPPEL DES HORAIRES DE L'ASSOCIATION SPORTIVE

Journée maison : 13h30—15h30

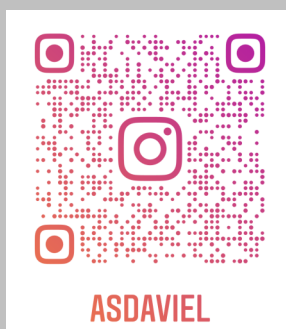
Journée « compétition » : 13h30-17h30

### RESPECT DES HORAIRES :

**Au-delà des 15 minutes après la fin annoncée de l'AS les enseignants pourront ne pas être en mesure de rester avec les élèves à attendre la personne chargée de venir les rechercher.**

**Merci de votre compréhension.**

RETROUVEZ LES INFOS DE L'AS SUR  
INSTAGRAM



### CIRCUIT DE TRANSPORT

(Communes déservies par le transport scolaire de la fin d'AS)

Gisay La Coudre  
La Roussière  
Epinay  
Landepéreuse  
Livet en Ouche  
Les Jonquerets les Livet  
Granchain  
Saint Aubin Le Guichard  
Sainte Marguerite en Ouche  
St Aubin des Hayes  
Beaumesnil Lotissement  
Beaumesnil Boulangerie  
Thevray  
Saint Aubin Sur Risle  
Ajou